

# **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Séance du 26 juin 2017 à 20H 00**

Date de convocation : 19 juin 2017

Présents : Mme Jacqueline Sollier, M. Roger Barré, M. Eric Théaudière, M. Guillaume Duval, Mme Anne Cornu, M. Louis Brillet, Mme Jacqueline Caron, M. Bruno Heudiard

Absents excusés : M. Gérard Hirel, M. Eric Duteil, Mme Martine Guérif, M. Stéphane Verger

Absents : Mme Paméla Bigot, M. Stéphane Gicquel



### **☼ OUVERTURE GARDERIE ECOLE DE LA COUYERE** : délibération n° 2017038

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la réunion, concernant l'ouverture d'une garderie à l'école de La Couyère, qu'elle a eu avec les deux autres maires du RPI. Ceux-ci sont favorables à la mise en place de cette garderie. Il est important de préciser que les enfants des trois communes auront accès à la garderie de Lalleu existante, ainsi que celle de La Couyère.

Les horaires seront les suivants :

- matin : 7 h – 8 h 45
- soir : 16 h 30 – 19 h

Les tarifs seront les suivants :

- 1,24 € la demi-heure

Le temps de travail de Mme Anne-Katell LEYGONIE, Adjoint Technique, qui est actuellement à 31 h 44 par semaine devra être augmenté pour passer à temps complet. Il faudra également recruter une autre personne pour 10 heures par semaine.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création de la garderie. En effet, il s'agit d'un service auprès des parents puisque beaucoup d'entre eux choisissent de scolariser leur enfant hors du RPI en raison de la localisation de l'actuelle garderie sur la commune de Lalleu.

